

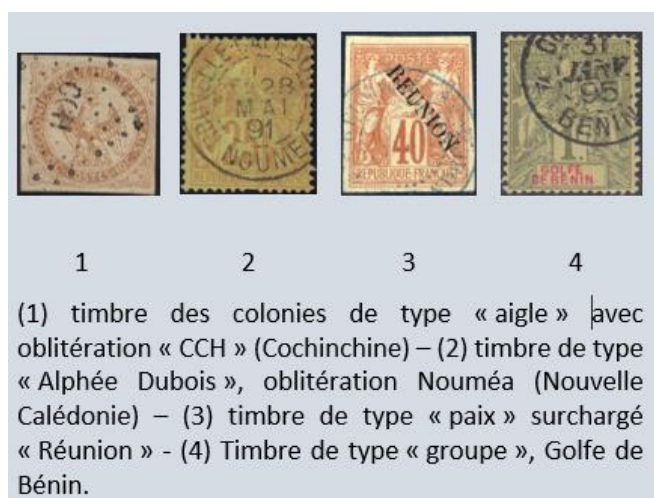
Les timbres en francs

Première partie : Le franc français (suite)

1.3 – Les autres timbres en francs français.

1.3.1 – Les timbres des colonies où protectorats.

Des timbres spécifiques ont été émis à partir de 1859 pour être utilisés dans l'ensemble des colonies françaises. Les premiers de ces timbres de type « Aigle » ont été utilisés dans les quelques colonies historiques qui existaient à l'époque alors que la dernière série de type « Alphée Dubois », émise en 1881, a été diffusée beaucoup plus largement. En 1891, un décret a imposé que le nom de la colonie soit ajouté sur ces timbres à l'aide d'une surcharge, créant ainsi les premiers timbres différenciés. Cette démarche a logiquement entraîné en 1892 l'émission des premiers timbres de type « Groupe » présentant un cartouche où était imprimé le nom de la colonie.



Obock puis Djibouti ont obtenu des timbres réellement personnalisés à partir de 1893 mais ce n'est qu'à partir de 1900 que les colonies historiques ont obtenu ce genre de timbres : Congo (1900), Indochine et Guyane (1904), Nouvelle-Calédonie et Guadeloupe (1905), Réunion (1907), Madagascar et Martinique (1908), Saint-Pierre-et-Miquelon (1909). Les colonies d'Afrique, de leur côté, les ont obtenu en 1913-1914, de même que les établissements de l'Océanie et de l'Inde. A l'exception de l'**Indochine** qui est passée du franc français à la piastre en 1918, des établissements de l'Inde qui sont passés à la roupie en 1923 et du condominium des **Nouvelles Hébrides** qui, après avoir utilisé le franc français et la livre britannique, est passé au franc or en 1938, les autres colonies ont continué à utiliser le franc français jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le franc français étant alors remplacé

par le franc CFA (franc des Colonies Françaises d'Afrique) ou par le franc pacifique. A noter que les timbres en francs français d'Indochine qui ont été utilisés dans les bureaux de Chine à partir de 1902 ont été surchargés avec une valeur en monnaie locale, la piastre.



L'**Algérie** ainsi que les deux protectorats du **Maroc** et de **Tunisie** ont continué de leur côté à utiliser le franc français pendant toute la période coloniale. Cette utilisation a même continué quelque temps après leur indépendance. Ainsi, l'Algérie, indépendante en 1962, n'a adopté le dinar qu'en 1964, le Maroc et la Tunisie, indépendants en 1956, ont adopté respectivement le dirham en 1960 et le dinar en 1958.



Bien plus tard, on retrouve encore le franc français à **Saint-Pierre-et-Miquelon** qui, après avoir adopté le franc CFA, a retrouvé le franc français en 1973 puis, après avoir utilisé les timbres de métropole entre 1976

et 1985, a de nouveau retrouvé des timbres personnalisés en francs français avec son nouveau statut de collectivité territoriale. De même, **Mayotte**, en devenant une collectivité territoriale de la république en 1976, a utilisé de nouveau des timbres en francs français. Cette situation a pris fin en 2002 avec le passage à l'euro.

1.3.2 – Les autres timbres en francs français.

Quand on parle de timbres étrangers libellés en francs français, il faut regarder tout d'abord à nos frontières. Ainsi, en **Andorre**, il existe bien un franc andorran mais celui-ci n'est qu'une valeur fiduciaire qui n'est pas matérialisée sous forme de monnaie, les Andorrans ayant utilisé indifféremment le franc français et la pesette espagnole avant l'introduction de l'euro en 2002. De plus, la principauté ne possède pas de service postal en propre, celui-ci étant assuré par les postes françaises et espagnoles qui utilisent leur propre monnaie. Par contre, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les timbres monégasques étaient bien libellés en francs monégasques et non en francs français avant l'introduction de l'euro.



Principauté d'Andorre (1932 et 1990)

L'utilisation du franc français peut également correspondre à une occupation militaire d'un territoire étranger par l'armée française. Ainsi, pendant la Première Guerre mondiale, en juin 1916, la France, en froid avec le royaume de Grèce et désireuse de saper l'influence de l'Autriche-Hongrie en Albanie, a fait occuper la région nord épirote de Koritsa, permettant d'établir une liaison entre Valona, alors occupée par l'Italie, et le Camp de Salonique, où était stationnée l'Armée d'Orient. Les Français ont essayé d'en faire une région autonome appelée **République de Koritza** qui a utilisé des timbres en francs français entre 1917 et 1920. De manière générale, le franc français a été largement utilisé dans la **principauté albanaise** avant de donner naissance au franc albanais (franc AR) en 1925, devise officielle de la république albanaise.



(1) République de Koritza (1917) – (2) Principauté albanaise (1925).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Libye, alors colonie italienne, a été le théâtre de combats qui ont opposé, principalement en Cyrénaïque, les italiens et l'Afrikakorps de Rommel aux forces britanniques du Moyen-Orient (M.E.F.) entre 1940 et 1943. De leur côté, les Forces Françaises Libres ont mené la campagne du Fezzan et du Ghadamès entre 1941 et 1943. Après la victoire, le pays a été divisé en trois provinces, la Cyrénaïque et la Tripolitaine étant occupées par les Britanniques et le Fezzan ainsi que le Ghadamès par les Français. Au début de l'occupation les timbres trouvés sur place ont reçu une surcharge d'occupation en francs français. Ils ont été remplacés dans un premier temps par des timbres du Fezzan-Ghadamès, puis dans un second temps par des timbres du Fezzan et des timbres du Ghadamès. Aidée par les Nations -Unies, la Libye, devenue indépendante, a tout d'abord utilisé des timbres de cyrénaïque surchargés. Ces timbres ont également été surchargés en francs français pour utilisation au Fezzan.



(1) Territoire militaire du Fezzan (1949) – (2) Territoire militaire du Ghadamès (1949) – (3) Libye (1952).

Le cas de la **Sarre** est un peu différent, cette la région étant sous mandat de la Société des Nations ou sous mandat des Nations-Unies quand elle a utilisé le franc français. Ainsi, à la suite de la Première Guerre mondiale, le traité de Versailles de 1919 a accordé à la France la propriété des mines de charbon et placé le territoire du bassin de la Sarre sous mandat de la

Société des Nations. Ce territoire a alors utilisé des timbres spécifiques, d'abord en marks puis en francs français entre 1921 et le plébiscite de 1935. Après la Seconde Guerre mondiale, la Sarre a été incluse dans la zone d'occupation française dont elle a utilisé les timbres. A partir de 1947, alors qu'elle était devenue de droit un véritable État doté d'une souveraineté propre, sous protectorat français elle a utilisé de nouveau des timbres en francs français. Après son retour dans l'Allemagne fédérale en 1957, elle a continué à utiliser des timbres spécifiques en francs français jusqu'en 1959.



Avec la constitution de l'Union latine en 1865, entre la France, la Belgique, la Suisse et la Grèce, le franc français était devenu une monnaie forte, basée sur le bimétallisme or-argent, qui était couramment utilisée dans le commerce international. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de le voir utilisé comme monnaie de référence dans certains pays, le plus souvent dans des périodes de grande instabilité économique et (où) politique. Tel est le cas de la **Bulgarie** qui s'est constituée en principauté parlementaire en 1879 après avoir échappé à la tutelle ottomane dans un contexte international particulièrement instable. Les premiers timbres de ce nouvel état ont été libellés en francs français avant l'introduction de la monnaie nationale officielle, le lev, en 1881.

C'est également dans un contexte difficile que la **Perse** des Qajars, qui était aux prises avec la Russie et la Grande-Bretagne, a utilisé des timbres libellés en francs français en 1881. Ces émissions ont été de courte durée puisque le pays a repris les émissions dans sa monnaie nationale, le toman dès 1882.

Après son indépendance en 1844, la **République dominicaine** a connu un parcours très mouvementé tant au niveau politique qu'au niveau économique. Arrivé au pouvoir en 1882, Ulises Heureaux a mis en

place un régime dictatorial qui a apporté une stabilité sans précédent. Une de ses premières mesures a été d'aligner le peso sur le franc français avec de change de 5 francs pour 1 peso. Cette mesure est apparue sur les timbres en 1883 qui ont été surchargés en francs et centimes français



L'**Ethiopie** de son côté a passé tout le XIX^e siècle à mener une lutte pour la sauvegarde de son indépendance face aux ambitions des puissances coloniales qui s'est achevée par la victoire du négus Menelik II sur les Italiens à Adoua en 1896. En parallèle, les Français avaient obtenu en 1894 une concession pour la construction de la ligne de chemin de fer entre Djibouti et Addis Abeba, confortant ainsi la place importante qu'avait prise de la France dans l'économie du pays, malgré la concurrence de l'Angleterre et de l'Italie. Ceci explique probablement la présence de surcharges en francs français sur les timbres d'Ethiopie entre 1905 et 1907.

Les **Antilles danoises** quant à elles, n'ont jamais eu de monnaie en propre et tous ses timbres ont été libellés en dollars depuis les premières émissions de 1855 jusqu'au passage au franc français en 1905. Le franc français est resté la monnaie de référence jusqu'à la cession des Antilles danoises aux Etats-Unis en 1917.

Enfin, pour terminer ce tour d'horizon, le franc français a également été utilisé occasionnellement dans les bureaux de certaines puissances européennes situés à l'étranger. Par exemple, l'**Autriche** a choisi le franc français comme monnaie pour tous ses timbres utilisés entre 1903 et 1914 en Crète. L'**Allemagne** a de son côté surchargé certains de ses timbres en francs français à partir de 1908 pour usage dans ses bureaux du Levant.

